

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 943

présenté par
M. Mendes

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« soixante-deux »

les mots :

« soixante-trois et demi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli